CRÉDIT AGRICOLE S.A.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 3 mai 2019

Information de CACEIS Allemagne

Comme annoncé dans son communiqué de presse du 6 février 2019, CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises une demande de restitution d'impôts sur dividendes que CACEIS a remboursés à certains de ses clients en 2010.

La demande de restitution d'impôts par l'administration fiscale bavaroise porte sur un montant de 312 millions d'euros. Cette demande est assortie de 148 millions d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an). Comme indiqué le 6 février dernier, aucune faute intentionnelle, aucune négligence à l'encontre de CACEIS Allemagne ne sont invoquées à l'appui de cette demande. En aucune façon, CACEIS Allemagne n'a tiré profit de ces remboursements, effectués au bénéfice de ses clients.

CACEIS Allemagne va donc contester vigoureusement cette demande qui lui apparait dénuée de tout fondement, en interjetant appel sur le fond et en sollicitant un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond.

Dans ce contexte, CACEIS confirme sa décision de ne pas provisionner les montants réclamés.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info

Crédit_Agricole Groupe Crédit Agricole créditagricole_sa